DEC172650DR19

Décision portant délégation de signature à Mme Aurélie MENARD pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics :

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS;

Vu la décision n°DEC130356DAJ du 14 février 2013 nommant M. Vincent GOUJON, aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Normandie ;

DECIDE:

Article 1er

Délégation est donnée à Mme Aurélie MENARD, Ingénieur de recherche, Adjointe au Délégué régional, à l'effet de signer au nom du délégué régional tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Aurélie MENARD, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1er à M. Cyril AUBERT-GEOFFROY, Ingénieur d'études, Responsable des Ressources Humaines.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Aurélie MENARD, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1er à M. Sébastien GRESIK, Ingénieur de Recherche, Responsable du Service des Pensions et Accidents du Travail.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Sébastien GRESIK, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1er à Mme Géraldine PHILIPPOT, Ingénieur d'études, Adjointe au Responsable du Service des Pensions et Accidents du Travail.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Caen, le 18 septembre 2017

Le délégué régional Vincent GOUJON